



## Credit renouvelable forcé

Par **Stepmarwa**, le **16/11/2018** à **20:35**

Bonsoir,

Je viens de trouver ce forum, je suis perdu et j'ai peur qu'une société tente de m'anarquer. Alors une société de credit appelé COFELIA m'a démarché par téléphone et m'a proposé de racheter mon credit conso, ils m'ont demandés plein de documents que je leur ai envoyé, au bout de quelques jours ils m'ont envoyés un contrat par mail sans échéancier ni rien, il y a bien un bordereau de rétractation dedans. Ils m'ont dit lisez-le et renvoyez-le nous signé, je sentais qu'ils étaient sûr d'eux, que pour eux c'était fait que j'allais signer.

Le lendemain je vois sur mon compte la somme demandée alors que je n'ai rien signé, rien retourné, même par mail je lui avait répondu par mail que leur proposition ne me va pas car les mensualités sont trop grande. Ils insistent toujours, je trouve ça bizarre.

Maintenant l'argent est sur mon compte. J ai l'impression qu'ils me forcent à signer leur contrat, mais d'après vous je suis obligé d'accepter ou je peux faire celle-ci je n'ai rien reçu?  
Merci pour votre aide

Par **Stepmarwa**, le **16/11/2018** à **22:47**

Bonsoir,

J'ai fait une simulation sur internet pour un rachat de credit en laissant mes coordonnées sur un site général.

Une société m'a rappelé, m'a demandé des papiers pour leur permettre de me faire une offre. Suite à ça ils m'ont rédigé une offre en me précisant une mensualité de 102 euros par mois sur 72 mois, il n'y a même pas d'échéancier, je leur ai répondu par mail que l'offre ne m'intéressait pas car les mensualités sont trop haute, ils ont dit ce matin ok nous allons vous faire une autre offre, j'attends tjs l'offre mais entre temps je reçois 7000 euros, alors que

dans le contrat il y a bien écrit qu'aucun échange d'argent doit se faire pendant 7 jours et encore moins si le contrat n'a pas été retourné en recommandé dûment signé et daté.

Par **Stepmarwa**, le **16/11/2018** à **22:50**

Je n'ai rien signé j'ai reçu le contrat hier soir, je n'aurais pas pu le renvoyer par recommandé signé. Impossible je n'ai rien signé, ils ont dû se tromper, déjà comment ils s'exprimaient ça se voyait qu'ils avaient du mal,

Par **Stepmarwa**, le **16/11/2018** à **23:10**

Et aussi on m'a dit qu'un contrat ne s'envoie pas par mail, c'est toujours par recommandé. Voici le contrat ce qu'il dit:

1. Acceptation de l'offre Si cette offre convient à l'emprunteur, après avoir pris connaissance de la fiche d'informations précontractuelles européennes normalisées, il devra faire connaître au Prêteur son acceptation en lui renvoyant ou en remettant à l'intermédiaire de crédit le cas échéant, un exemplaire de cette offre de contrat de crédit dûment remplie accompagnée de la fiche de dialogue, l'ensemble daté et signé. 2. Rétractation de l'acceptation a) En aucun cas l'exercice du droit de rétractation ne donne lieu à enregistrement sur un fichier. b) Après avoir accepté, l'emprunteur peut revenir sur son engagement, dans un délai de quatorze jours calendaires révolus à compter de l'acceptation de l'offre de contrat de crédit, en renvoyant le bordereau détachable joint à l'exemplaire de l'emprunteur après l'avoir daté et signé. c) En cas d'exercice par l'emprunteur de son droit de rétractation, le Prêteur s'engage à ne pas facturer d'intérêts sur la période comprise entre la date à laquelle le crédit a été versé et la date à laquelle le capital lui est remboursé. L'emprunteur n'est tenu de rembourser au Prêteur que le capital versé au plus tard dans les trente jours calendaires révolus après lui avoir envoyé la notification de la rétractation.

Par **Visiteur**, le **17/11/2018** à **00:28**

Bonjour

La dernière mode des arnaqueurs est de s'en prendre aux gens en situation de faiblesse

financière ou morale, ce qui les enfonce un peu plus.

Quel et le taux de ce crédit ?

Si vous avez fait cette démarche, c'est que vous êtes déjà dans une situation difficile, alors abandonnez l'idée de garder cette somme, c'est un piège pour mieux vous arnaquer.

---Faites établir un ch de banque à l'ordre de cet organisme

---Retournez tous les documents (gardez une copie) avec le chèque de banque et une lettre bien ferme expliquant que vous n'avez pas accepté ce crédit et que vous ne voulez pas de cet argent...En recommandé avec AR.

Par **Stepmarwa**, le **17/11/2018** à **07:49**

Bonjour,

Merci pour votre réponse, je pense que vous avez raison. j'ai peur que ce soit des voleurs qui se sont fait passer pour moi auprès de sofinco, grâce aux papiers personnels que j'ai envoyé ils peuvent se créer mon identité. Maintenant j'ai reçu l'argent ils ont mon adresse et peut être qu'ils vont venir et me menacer pour que je leur donne la somme. C'est déjà arrivé ce genre d'histoire? Merci à vous

Par **Visiteur**, le **17/11/2018** à **12:41**

Ce genre d'histoire mène au tribunal les auteurs mais aussi les "pigeons" qui en profitent pour garder l'argent.

D'autre part, vous citez un organisme (cofelia) inconnu, puis un autre. Merci de vous expliquer

Par **Stepmarwa**, le **17/11/2018** à **13:54**

L'histoire est simple, j'ai envoyé des documents à une société qui soit disant s'appelle COFELIA. Ils ont trafiqué mes factures en mettant leur numéro de téléphone pour signer électroniquement un contrat que je n'ai pas vu. La chose que je ne comprends pas c'est pourquoi j'ai reçu l'argent sur mon compte alors qu'ils auraient pu mettre leur RIB. Le libellé qu'il y a sur le virement que j'ai eu c'est sofinco, les personnes ont contracté ce crédit à mon nom et pour le signer électroniquement ils ont trafiqué ma facture en mettant leur numéro de téléphone pour pouvoir signer.

Moi je peux porter plainte contre sofinco qui n'a pas vérifié la véracité des documents. Moi je vais aller à la police maintenant pour porter plainte contre soit disant la société COFELIA, je veux qu'ils se fassent punir car c'est pas normal que cela arrive, et pour finir ils ne peuvent pas me réclamer l'argent car moi j'ai la preuve que les papiers sur lesquelles ils se sont appuyés pour contracter le crédit sont des faux.

Par **Visiteur**, le **17/11/2018** à **14:45**

Merci,

Un numéro de téléphone ne peut permettre de signer quoi que ce soit.

C'est très flou. Il ne semble pas que Cofelia soit un nom référencé dans le crédit.

Cette demande est-elle en rapport avec la communication ou votre activité professionnelle ?

Par **Stepmarwa**, le 17/11/2018 à 17:45

Je sors du commissariat, ils m'ont dit de récupérer auprès de Sofinco les documents qui ont été falsifiés et que je pourrais porter plainte pour abus de confiance et usurpation d'identité. Il ne faut pas faire comme vous me dites, renvoyer un chèque de 7000 euros et laisser ce délit impuni par la loi. Il ne faut pas se laisser faire il faut se battre!

Par **jos38**, le 17/11/2018 à 18:17

bonsoir. comment allez-vous procéder pour récupérer ces documents? auprès de Sofinco ou Cofélia?

Par **Stepmarwa**, le 17/11/2018 à 18:32

Je vais les appeler comme ce matin et leur demander les pièces justificatives que les personnes leurs ont donnés pour demander le crédit...déjà Sofinco m'ont déjà dit qu'ils ont trafiqué une facture à moi mais ils n'ont pas fait attention et de plus ils signés électroniquement l'offre de crédit alors que je suis marié et que le compte qu'ils ont donnés et mon compte joint, donc Sofinco sont encore plus en tort car il aurait fallu la signature de ma femme aussi, qu'ils n'ont pas eu

Par **Visiteur**, le 17/11/2018 à 20:27

Et que vous a dit la police vis à vis de l'argent sur votre compte ?

Par **Stepmarwa**, le 17/11/2018 à 21:15

De ne pas y toucher, mais de ne pas le renvoyer, il faut porter plainte car il y a délit et qu'on pourrait même toucher des dommages et intérêts.

Par **morobar**, le 18/11/2018 à 10:56

Bonjour,  
A lire cela il va falloir envisager de privatiser les commissariats.

Par **Stepmarwa**, le **18/11/2018** à **21:02**

Au moins ils conseillent sur ce qu'il faut faire, ils ne disent pas il faut renvoyer l'argent et faire comme ci il ne s'était rien passé. Les avocats s'ils n'ont rien à gagnés ne défendent pas les victimes, ils sont toujours du côté des plus riches.

Par **jos38**, le **18/11/2018** à **23:03**

bonsoir. alors pourquoi venez-vous sur ce forum? je vous souhaite bon courage pour la suite

Par **CA Consumer Finance**, le **22/11/2018** à **14:21**

Bonjour Stepmarwa,  
Afin que nous puissions vous aider, pourriez-vous nous contacter via nos réseaux sociaux officiels s'il vous plaît:  
<https://www.facebook.com/SofincoCredit/>  
[https://twitter.com/credit\\_sofinco](https://twitter.com/credit_sofinco)  
Bonne journée à vous,  
Adrien

Par **Stepmarwa**, le **22/11/2018** à **15:30**

Bonjour,  
Merci pour votre aide mais je n'ai pu trop confiance au sois disant site officiel.  
Cordialement,

Par **CA Consumer Finance**, le **26/11/2018** à **17:01**

Bonjour Stepmarwa,  
Je comprends votre méfiance, si vous souhaitez vous également utiliser notre formulaire de contact en cliquant ici: <https://www.sofinco.fr/contact/non-secure/contact-email.htm>.  
Je reste à votre disposition.  
Bonne journée à vous,  
Adrien